

Extrait du registre des décisions

Bureau du 26 octobre 2017

Objet : RS - Création d'un groupement de commandes pour la passation d'accords-cadres relatifs à la réalisation de prestations d'entretien d'espaces verts pour Chambéry métropole - Cœur des Bauges et Chambéry-Grand Lac Economie

- date de convocation le 20 octobre 2017
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille dix-sept, le jeudi vingt-six octobre à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 36

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-les-Eaux	Daniel Grosjean
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Pierre Perez - Benoît Perrotton
Cognin	Jean-Pierre Beguin
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon
La Ravoire	Marc Chauvin
La Thuile	
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Jean-Luc Berthelay à Pierre Hemar - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot - de Sylvie Vuillermet à Luc Berthoud

- conseillers excusés : 12

François Blanc - Brigitte Bochaton - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Michel Dantin - Jérôme Esquevin - Philippe Gamen - Bernard Januel - Sylvie Koska - Marie Perrier - Dominique Pommat - Florence Vallin-Balas

Bureau du 26 octobre 2017

délibération n° 163-17

objet **RS - Création d'un groupement de commandes pour la passation d'accords-cadres relatifs à la réalisation de prestations d'entretien d'espaces verts pour Chambéry métropole - Cœur des Bauges et Chambéry-Grand Lac Economie**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, expose la volonté de Chambéry métropole - Cœur des Bauges de constituer un groupement de commandes avec Chambéry-Grand Lac Economie (CGLE) pour réaliser les prestations d'entretien des espaces verts de différents sites des deux entités.

La consultation comporte six lots :

- lot 1 : entretien des sites dits « généraux » (dont les sites de CGLE concernés),
- lot 2 : entretien des gros ouvrages du pôle eau potable,
- lot 3 : entretien des petits ouvrages et captages d'eau potable - secteur est,
- lot 4 : entretien des petits ouvrages et captages d'eau potable - secteur ouest,
- lot 5 : entretien des abords de la voie rapide urbaine (VRU) de Chambéry,
- lot 6 : entretien des sites gérés par la direction du développement touristique et des grands équipements d'agglomération (piscine de Buisson Rond, patinoire, aérodrome) et de l'UDEP (usine de dépollution des eaux usées).

Chaque lot donnera lieu à l'élaboration d'un accord-cadre à bons de commande.

Le rôle de coordonnateur du groupement de commandes, auquel revient la charge d'organiser la consultation, sera tenu par Chambéry métropole - Cœur des Bauges. Les bons de commande seront ensuite émis par chaque membre du groupement en fonction de ses besoins.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Vu la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant les conventions de groupement de commandes,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et notamment ses articles 28 et 42,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve la création du groupement de commandes avec Chambéry-Grand Lac Economie pour la passation d'accords-cadres relatifs à la réalisation de prestations d'entretien d'espaces verts, dont Chambéry métropole - Cœur des Bauges sera le coordonnateur,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes,

Article 3 : dit, en application de l'article L.5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 163-17

Objet de l'acte :	RS - Création d'un groupement de commandes pour la passation d'accords-cadres relatifs à la réalisation de prestations d'entretien d'espaces verts pour Chambéry métropole - Cœur des Bauges et Chambéry-Grand Lac Economie
Thème Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA
Date de l'acte :	26 octobre 2017
Annexe :	Convention de groupement de commandes;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20171026-lmc1H20136H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20136H1

Date de transmission en Préfecture :	03 novembre 2017
Date de réception en Préfecture :	03 novembre 2017